

### NOS CONVICTIONS

Nous partageons une analyse de la situation mondiale qui prend notamment en compte :

- Le fait que deux milliards d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans la pauvreté ou la misère
- L'accroissement attendu (vers neuf milliards d'individus d'ici 2050) de la population humaine
- Les tensions provoquées par la surexploitation des ressources et des espaces naturels
- Les conséquences négatives du changement climatique et les coûts associés à son contrôle
- Les causes et les effets de la crise financière de 2008 et les dérives de l'ultralibéralisme
- Les difficultés croissantes qu'éprouvent les démocraties occidentales à résoudre de nombreux problèmes internes (notamment ceux qui touchent aux jeunes, à la précarité et à l'emploi), tout autant que beaucoup de graves problèmes internationaux.

Devant cet amoncellement croissant de difficultés et de problèmes, nous estimons qu'il est nécessaire de trouver des solutions pacifiques et équitables basée sur de nouveaux modes de réflexion et d'action : « Les Innovations Sociales ».

Ces nouveaux modes de réflexion et d'action n'auront de validité, d'utilité et d'efficacité que s'ils reposent sur une redéfinition du rapport de chacun à l'autre. Il convient donc de développer les principes d'une éthique post-libérale et d'en décliner les implications, tout particulièrement dans les domaines de la philosophie politique et de l'économie.

L'idée d'altruisme constitue un point de départ possible pour entamer ce cheminement. L'altruisme sous-tend un devoir rationnel qui incombe à toute personne physique ou morale, et constitue la contrepartie de son droit à la liberté. Le devoir d'altruisme est donc l'obligation, pour chacun, non seulement de préserver mais plus encore de contribuer aux libertés individuelles des autres.

## NOS ENGAGEMENTS

- Ni réfléchir sans agir, ni agir sans réfléchir.
- Nos activités sont dépourvues de tout but lucratif, et de tout militantisme politique ou religieux. Elles entrent dans le domaine habituellement qualifié de caritatif mais pour autant RESOLIS se distingue d'une ONG au sens ordinaire.
- Nous voulons nourrir et proposer des réflexions novatrices, concentrées sur des problèmes pour lesquels il est possible d'apporter des réponses dans la pratique.
- Nous concluons à l'impérieuse nécessité de conduire une démarche intellectuelle vigoureuse, pour revivifier la philosophie morale et politique et la théorie économique, tout en les inscrivant dans la diversité des cultures.
- Nous voulons que nos réflexions débouchent sur la recherche de solutions pratiques et de propositions d'action innovante. Il nous paraît indispensable que ces hypothèses d'action puissent faire l'objet d'expérimentations de type scientifique, qui en démontrent, ou non, le bien-fondé.

## NOS PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Nous entendons par innovation sociale : « dans un domaine donné, tout produit, service, pratique, savoir-faire, méthode organisationnelle ou mode de distribution, dont les résultats apportent un changement concret, utile et reproductible qui bénéficie à une collectivité. »

Nos travaux s'inscrivent dans une démarche scientifique. Nous avons choisi de les organiser selon deux axes interactifs :

- L'un est plus spécifiquement dévolu à la réflexion en vue de faire émerger des innovations
- L'autre est orienté vers des actions visant à obtenir des preuves de concepts mais sans chercher d'emblée des développements à grande échelle.

De ce fait, RESOLIS est à la fois un Laboratoire et un Observatoire d'innovations et d'expérimentations sociales.

Les membres de l'Association participent à son Assemblée Générale, qui, dans un esprit collégial, définit sa gouvernance et désigne ses responsables.

Ayant accepté les termes de cette charte, tout membre peut proposer une thématique de réflexion de son choix et un mode opératoire y afférant, à sa convenance. RESOLIS peut alors lui attribuer une aide financière et/ou un soutien organisationnel. Ces travaux font l'objet de comptes rendus réguliers et sont partagés avec l'ensemble des membres. Les résultats de ces travaux ont vocation à être validés et rendus public.

*Le 28 mai 2013*